
Erratum

A.M., 2003

Arrêté du ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration du 24 mars 2003

Loi sur l'immigration au Québec
(L.R.Q., c. I-0.2)

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 9 avril 2003, 135^e année, n^o 15, page 1985.

L'arrêté ministériel concernant la prescription des formulaires d'engagement aurait dû se lire comme suit:

« A.M., 2003

Arrêté du ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration du 24 mars 2003

Loi sur l'immigration au Québec
(L.R.Q., c. I-0.2)

CONCERNANT la prescription des formulaires d'engagement

LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET À L'IMMIGRATION,

VU l'article 3.1.1 de la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2), lequel prévoit qu'une demande d'engagement ainsi qu'un engagement d'aider un ressortissant étranger à s'établir au Québec sont faits sur le formulaire prescrit par le ministre;

VU l'arrêté du ministre du 13 juin 2002 concernant la prescription des cinq formulaires d'engagement et d'un document complémentaire, publié à la *Gazette officielle du Québec* du 26 juin 2002;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer le document complémentaire ainsi que les quatre formulaires d'engagement suivants:

— Fiche individuelle du garant – parrainage collectif – groupe;

— Formulaire d'engagement – Requérant sur place – résidant du Québec;

— Formulaire d'engagement – Catégorie du regroupement familial;

— Formulaire d'engagement – Catégorie des indépendants – personne morale;

— Formulaire d'engagement – Parrainage collectif – personne morale;

ARRÊTE CE QUI SUIT:

Les quatre formulaires d'engagement ainsi que le document complémentaire pris par l'arrêté ministériel du 13 juin 2002 sont remplacés, à compter du 14 avril 2003, par ceux annexés au présent arrêté.

Le ministre délégué aux Relations avec les citoyens et à l'Immigration,

ANDRÉ BOULERICE

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec



Fiche individuelle du garant
Parrainage collectif – Groupe

Réservé à l'administration

N^o de référence individuel : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

N^o de dossier : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DU GARANT

Nom de famille à la naissance : _____

Prénom : _____ Date de naissance : _____
année / mois / jour

Sexe : F H État civil : Célibataire Marié Conjoint de fait Divorcé Autre (précisez) _____

Statut : Citoyen canadien Résident permanent Autre (précisez) _____

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)

- oui non Je suis domicilié au Québec.
- oui non Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion).
- oui non Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier.
- oui non J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger de meurtre ou d'une infraction listée à l'annexe I ou II de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (voir feuillet d'instruction).
- oui non Je suis citoyen canadien et je fais l'objet d'une procédure d'annulation de ma citoyenneté.
- oui non J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années.
- oui non Si oui, j'ai remboursé toute somme due.
- oui non J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant.
- oui non Si oui, j'ai respecté mes obligations financières liées à cet engagement.

SIGNATURE DU GARANT

L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation. Le ministère peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli dans le cadre de la présente demande aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut demander à tout autre ministère ou organisme public des renseignements relatifs aux adresses des garants.

Je déclare que les renseignements contenus dans ce document sont complets et exacts.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

le _____
année / mois / jour

Nom _____ Signature du garant _____

Relations
avec les citoyens
et Immigration



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Requérant sur place
Résident du Québec

Réservé à l'administration

N° de référence individuel : _____
N° de dossier : _____

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DES GARANTS

A - Identification du garant

Nom de famille à la naissance : _____
Prénom : _____
Sexe : F H Date de naissance : _____
année / mois / jour
Numéro d'assurance sociale : _____
État civil : Célibataire Marié(e) Conjoint(e) de fait
Séparé(e) Divorcé(e) Veu(ve)
Statut : Citoyen canadien Résident permanent
Requérant sur place
Adresse : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____

B - Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

(Cette partie est remplie, si nécessaire, par l'époux ou le conjoint de fait d'un citoyen canadien ou d'un résident permanent)

Nom de famille à la naissance : _____
Prénom : _____
Sexe : F H Date de naissance : _____
année / mois / jour
Numéro d'assurance sociale : _____
Lien avec le garant : Époux(se) Conjoint(e) de fait
Statut : Citoyen canadien Résident permanent
Autre précisez : _____

IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE

Pour remplir les prochaines sections, veuillez consulter le feuillet d'instructions.

	NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant	SEXE	DATE DE NAISSANCE année / mois / jour	ADRESSE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT
A	Parrainé principal :					
B	Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent ou le suivent :					
1						
2						
3						
4						
5						
6						
C	Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :					
1						
2						

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)		
GARANT <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	CONJOINT COSIGNATAIRE <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Vous devez indiquer par un « oui » ou un « non » si les affirmations suivantes s'appliquent à vous : (Le conjoint cosignataire ne remplit cette section que s'il signe l'engagement.) Je suis domicilié au Québec. Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion). Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier. J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années. Si oui, j'ai remboursé toute somme due. J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant. Si oui, j'ai respecté les obligations financières liées à cet engagement.
À remplir si vous parrainez un membre de votre famille (Voir feuillet d'instructions.)		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne, à l'encontre de mon époux, mon conjoint de fait, mon partenaire conjugal ou à l'encontre d'un enfant à charge, d'un membre de la famille ou de la parenté de ces derniers.
À remplir si vous parrainez un ressortissant étranger autre qu'un membre de votre famille (Voir feuillet d'instructions.)		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	J'ai été déclaré coupable au Canada ou à l'étranger de meurtre ou d'une infraction listée à l'annexe I ou II de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Je suis le conjoint de fait du garant. Je suis l'époux du garant.
ENGAGEMENT		
Cet engagement est un acte juridique dont le non-respect peut entraîner des poursuites.		
<p>L'engagement souscrit par le requérant sur place ou le résidant du Québec en faveur de son époux ou de son conjoint de fait est d'une durée de trois ans. Dans le cas d'un enfant à charge l'engagement est de dix ans ou jusqu'à la majorité, selon la plus longue des deux périodes.</p> <p>L'engagement souscrit par le résidant du Québec en faveur de tout ressortissant étranger autre qu'un membre de sa famille est d'une durée de cinq ans.</p> <p>L'engagement entre en vigueur à partir du moment où la personne parrainée est admise comme résidente permanente ou en vertu d'un permis de séjour temporaire.</p> <p>Les montants requis pour assurer les besoins essentiels sont déterminés à l'Annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ils correspondent à la nourriture, aux vêtements, aux nécessités personnelles et aux autres frais liés au logement, dans la mesure où la personne parrainée en a raisonnablement besoin. Ces montants sont indexés annuellement.</p> <p>Le ministère peut annuler un engagement ou un <i>Certificat de sélection du Québec</i> si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi de renseignements ou de documents trompeurs, acceptés ou délivrés par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du <i>Certificat de sélection du Québec</i> cessent d'exister. En aucun autre cas, un engagement ne peut être annulé.</p> <p>L'engagement devient caduc si la personne parrainée ne répond pas aux exigences du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, n'est pas admise comme résidente permanente ou comme titulaire d'un permis de séjour temporaire ou n'obtient pas un <i>Certificat de sélection du Québec</i> dans les 24 mois suivant la date de la signature de l'engagement par le fonctionnaire à l'immigration.</p> <p>Des poursuites peuvent être intentées contre le garant s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs.</p> <p>L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation. Le ministère peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli dans le cadre de la présente demande aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut demander à tout autre ministère ou organisme public des renseignements relatifs à l'adresse du garant et peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées.</p> <p>Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce formulaire et comprendre la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par le présent engagement. En conséquence :</p> <ol style="list-style-type: none"> Je m'engage à subvenir, pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r.2). Je m'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait, à titre de prestations spéciales ou d'aide financière de dernier recours, à cette personne, conformément à la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale (L.R.Q., c. S-32.001). Je m'engage également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations spéciales, des prestations d'aide financière de dernier recours ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes. <p>Je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire et dans les pièces qui y sont jointes sont complets et exacts.</p>		
En foi de quoi, j'ai signé à _____ ville		_____ Signature du garant
_____ année / mois / jour		_____ Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)
ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)		
_____ Nom du fonctionnaire autorisé		
_____ Signature		_____ année / mois / jour

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Catégorie regroupement familial

Réservé à l'administration

N° de référence individuel : _____

N° de dossier : _____

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Veuillez consulter le *Guide du garant* pour remplir ce formulaire. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DES GARANTS

A - Identification du garant

Nom de famille à la naissance : _____

Prénom : _____

Sexe : F H Date de naissance : _____
année / mois / jour

Statut : résident permanent citoyen canadien

Situation matrimoniale : _____

Numéro d'assurance sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

B - Identification du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)

Après avoir consulté le Guide du garant, l'époux ou le conjoint de fait d'un garant peut conclure qu'il devrait participer à l'engagement. Dans ce cas, il doit remplir la section «Déclarations» du présent formulaire et signer l'engagement. Pour plus d'information, appelez notre centre d'assistance au numéro indiqué au verso du guide.

Nom de famille à la naissance : _____

Prénom : _____

Sexe : F H Date de naissance : _____
année / mois / jour

Statut : résident permanent citoyen canadien

Numéro d'assurance sociale : _____

Lien avec le garant : époux(se) conjoint(e) de fait

IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE

Pour remplir les prochaines sections, veuillez consulter le Guide du garant

	NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le garant	SEXE	DATE DE NAISSANCE année / mois / jour	ADRESSE	DURÉE DE L'ENGAGEMENT*
A	Parrainé principal :					
B	Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent ou le suivent :					
1						
2						
3						
4						
5						
6						
C	Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :					
1						
2						
3						

* L'engagement est de trois ans pour l'époux, le conjoint de fait et le partenaire conjugal et de dix ans pour les autres personnes parrainées. Dans le cas d'un enfant mineur, l'engagement est d'une durée de dix ans ou jusqu'à l'âge de la majorité (18 ans), selon la plus longue des deux périodes. Cet engagement entre en vigueur à partir du moment où la personne parrainée est admise comme résidente permanente ou en vertu d'un permis de séjour temporaire.

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)		
GARANT	CONJOINT COSIGNATAIRE	Vous devez indiquer par un « oui » ou un « non » si les affirmations suivantes s'appliquent à vous : (Le conjoint cosignataire ne remplit cette section que s'il signe l'engagement.)
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis domicilié au Québec.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis prestataire d'aide de dernier recours.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis visé par une mesure de renvoi du Canada (ordre d'expulsion).
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis détenu dans une prison ou un pénitencier.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	J'ai été visé par un recours pour non-paiement de pension alimentaire au cours des cinq dernières années.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, j'ai remboursé toute somme due.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	J'ai été déclaré coupable, au Canada ou à l'étranger d'une infraction d'ordre sexuel ou contre la personne, à l'encontre de mon époux, mon conjoint de fait, mon partenaire conjugal ou à l'encontre d'un enfant à charge, d'un membre de la famille ou de la parenté de ces derniers.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	J'ai déjà parrainé quelqu'un auparavant.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, j'ai respecté les obligations financières liées à cet engagement.
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis le conjoint de fait du garant.
	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Je suis l'époux du garant.
DÉCLARATIONS DU GARANT QUI PARRAINE SON ÉPOUX		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		Au moment de mon mariage, j'étais l'époux d'une autre personne.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		J'ai un conjoint de fait ou un partenaire conjugal et je vis séparé de mon époux depuis au moins un an.
ENGAGEMENT		
L'engagement est un acte juridique qui vous engage à subvenir aux besoins essentiels de vos parrainés durant toute la durée de l'engagement.		
<p>Les montants requis pour assurer les besoins essentiels sont déterminés à l'Annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ils correspondent à la nourriture, aux vêtements, aux nécessités personnelles et aux autres frais liés au logement, dans la mesure où les personnes parrainées en ont raisonnablement besoin. Ces montants sont indexés annuellement. Si l'engagement vise des parents qui ne font pas partie de la famille immédiate, une évaluation financière est requise (voir guide).</p> <p>Le ministère peut annuler un engagement ou un <i>Certificat de sélection du Québec</i> si l'engagement a été accepté ou si le certificat a été délivré, par erreur, sur la foi de renseignements ou de documents faux ou trompeurs, ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du <i>Certificat de sélection du Québec</i> cessent d'exister. En aucun autre cas, un engagement ne peut être annulé.</p> <p>L'engagement devient caduc si les personnes parrainées ne répondent pas aux exigences du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, ne sont pas admises comme résidentes permanentes ou comme titulaires d'un permis de séjour temporaire ou n'obtiennent pas un <i>Certificat de sélection du Québec</i> dans les 24 mois suivant la date à laquelle l'engagement a été signé par le fonctionnaire à l'immigration.</p> <p>Des poursuites peuvent être intentées contre le garant et le conjoint cosignataire s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'ils communiquent des renseignements faux ou trompeurs.</p> <p>L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation. Le ministère peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli dans le cadre de la présente demande aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut demander à tout autre ministère ou organisme des renseignements relatifs à l'adresse du garant et peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées.</p> <p>Je reconnais avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce formulaire et dans le <i>Guide du garant</i> et comprendre la nature et la portée de l'engagement qui me lie aux personnes visées par ma demande d'engagement. En conséquence :</p> <ol style="list-style-type: none"> Je m'engage à subvenir, pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2). Je m'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait, à ces personnes, à titre de prestations d'aide financière de dernier recours ou de prestations spéciales conformément à la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale (L.R.Q., c. S-32.001). Je m'engage également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations d'aide financière de dernier recours, des prestations spéciales ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes. <p>Je déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire sont complets et exacts.</p>		
En foi de quoi, j'ai signé à _____		
ville	Signature du garant	

année / mois / jour	Signature du conjoint cosignataire (s'il y a lieu)	
ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)		
Nom du fonctionnaire autorisé _____		
Signature _____		
année / mois / jour		



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Catégorie des indépendants
Personne morale

Réservé à l'administration	
N° de référence individuel :	_____
N° de dossier :	_____

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1961, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE				
Nom : _____				
Adresse : _____				
Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____				
Personne autorisée par le Conseil d'administration à signer le présent engagement				
Nom, prénom et fonction : _____				
Adresse de correspondance si différente : _____				
Téléphone : _____ Télécopieur : _____				
IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE				
<i>Pour remplir cette section, veuillez consulter le feuillet d'instructions.</i>				
NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le parrainé principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE année / mois / jour	ADRESSE
A Parrainé principal :				
B Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent ou le suivent :				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
C Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :				
1				
2				
D Localité prévue pour l'établissement du parrainé et des membres de sa famille :				

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale exerce des activités au Québec.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17), de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1), de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40) ou est constituée en corporation sans but lucratif aux termes des lois du Canada ou d'une province du Canada.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est immatriculée conformément à la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales (L.R.Q., c. P-45).
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est un parti politique ou une instance de parti autorisé au sens du chapitre I du titre III de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3).
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale a des représentants dans la région ou la localité prévues pour l'établissement du ressortissant étranger dont elle se porte garant.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale a déjà contracté un engagement.
ENGAGEMENT	
Cet engagement est un acte juridique dont le non-respect peut entraîner des poursuites.	
<p>L'engagement est d'une durée de cinq ans. Il entre en vigueur à partir du moment où les personnes parrainées sont admises comme résidentes permanentes ou en vertu d'un permis de séjour temporaire.</p> <p>Les montants requis pour assurer les besoins essentiels sont déterminés à l'Annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ils correspondent à la nourriture, aux vêtements, aux nécessités personnelles et aux autres frais liés au logement, dans la mesure où les personnes parrainées en ont raisonnablement besoin. Ces montants sont indexés annuellement.</p> <p>Le ministère peut annuler un engagement ou un <i>Certificat de sélection du Québec</i> si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi de renseignements ou de documents trompeurs, acceptés ou délivrés par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du <i>Certificat de sélection du Québec</i> cessent d'exister. En aucun autre cas, un engagement ne peut être annulé.</p> <p>L'engagement devient caduc si les personnes parrainées ne répondent pas aux exigences du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, ne sont pas admises comme résidentes permanentes ou comme titulaires d'un permis de séjour temporaire ou n'obtiennent pas un <i>Certificat de sélection du Québec</i> dans les 24 mois suivant la date de la signature de l'engagement par le fonctionnaire à l'immigration.</p> <p>Des poursuites peuvent être intentées contre le garant s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs.</p> <p>L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation. Le ministère peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli dans le cadre de la présente demande aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées.</p> <p>La personne morale reconnaît avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce formulaire et comprendre la nature et la portée de l'engagement qui la lie aux personnes visées par le présent engagement. En conséquence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La personne morale s'engage à subvenir, pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2). 2. La personne morale s'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait, à titre de prestations spéciales ou d'aide financière de dernier recours, à ces personnes, conformément à la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale (L.R.Q., c. S-32.001). 3. La personne morale s'engage également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations spéciales, des prestations d'aide financière de dernier recours ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes. <p>La personne morale déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire et dans les pièces qui y sont jointes sont complets et exacts.</p>	
En foi de quoi, la personne morale _____	
dûment représentée aux fins de la présente par _____	
comme en fait foi la résolution du Conseil d'administration en date du _____	
et ci-annexée, s'est engagée le _____	
année / mois / jour	
_____	_____
Nom du représentant de la personne morale	Signature
ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)	

Nom du fonctionnaire autorisé	
_____	_____
Signature	année / mois / jour

Relations
avec les citoyens
et Immigration

Québec



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Parrainage collectif
Personne morale

Réservé à l'administration

N° de référence individuel : _____

N° de dossier : _____

Les renseignements demandés dans ce formulaire sont nécessaires à l'acceptation de l'engagement. Toute omission ou tout refus de répondre peut entraîner le rejet ou occasionner des délais dans le traitement de votre dossier. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la Loi sur l'immigration au Québec (L.R.Q., c. I-0.2) et le Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Personne autorisée par le Conseil d'administration à signer le présent engagement

Nom, prénom et fonction : _____

Adresse de correspondance si différente : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

IDENTIFICATION DU PARRAINÉ PRINCIPAL ET DES MEMBRES DE SA FAMILLE

Pour remplir cette section, veuillez consulter le feuillet d'instructions.

	NOM DE FAMILLE (à la naissance) ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ avec le parrainé principal	SEXE	DATE DE NAISSANCE année / mois / jour	ADRESSE
A	Parrainé principal :				
B	Membres de la famille du parrainé principal qui l'accompagnent :				
1					
2					
3					
4					
5					
C	Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas mais qui sont visés par l'engagement :				
1					
2					
3					
D	Membres de la famille du parrainé principal qui ne l'accompagnent pas et qui ne sont pas visés par l'engagement :				
1					
2					
E	Localité prévue pour l'établissement du parrainé et des membres de sa famille :				
F	Les personnes parrainées ont-elles de proches parents (enfant, époux, père ou mère) résidant au Québec? Si oui, veuillez indiquer de quel lien de parenté il s'agit :				

DÉCLARATIONS (Veuillez cocher la case appropriée.)	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale exerce des activités au Québec.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71), de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17), de la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1), de la Loi sur les syndicats professionnels (L.R.Q., c. S-40) ou est constituée en corporation sans but lucratif aux termes des lois du Canada ou d'une province du Canada.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est immatriculée conformément à la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales (L.R.Q., c. P-45).
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale est un parti politique ou une instance de parti autorisé au sens du chapitre I du titre III de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3).
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale a des représentants dans la région ou la localité prévues pour l'établissement du ressortissant étranger dont elle se porte garant.
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	La personne morale a déjà contracté un engagement.
ENGAGEMENT	
Cet engagement est un acte juridique dont le non-respect peut entraîner des poursuites.	
L'engagement est d'une durée d'un an. Il entre en vigueur à partir du moment où les personnes parrainées sont admises comme résidentes permanentes ou en vertu d'un permis de séjour temporaire.	
Pour les personnes visées à l'engagement qui arrivent après le parrainé principal, l'engagement se termine à la même date que pour ce dernier.	
Les montants requis pour assurer les besoins essentiels sont déterminés à l'Annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers. Ils correspondent à la nourriture, aux vêtements, aux nécessités personnelles et aux autres frais liés au logement, dans la mesure où les personnes parrainées en ont raisonnablement besoin. Ces montants sont indexés annuellement.	
Le ministère peut annuler un engagement ou un <i>Certificat de sélection du Québec</i> si l'engagement a été accepté ou le certificat délivré sur la foi de renseignements ou de documents trompeurs, acceptés ou délivrés par erreur ou lorsque les conditions requises pour l'acceptation de l'engagement ou la délivrance du <i>Certificat de sélection du Québec</i> cessent d'exister. En aucun autre cas, un engagement ne peut être annulé.	
L'engagement devient caduc si les personnes parrainées ne répondent pas aux exigences du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers, ne sont pas admises comme résidentes permanentes ou comme titulaires d'un permis de séjour temporaire ou n'obtiennent pas un <i>Certificat de sélection du Québec</i> dans les 24 mois suivant la date de la signature de l'engagement par le fonctionnaire à l'immigration.	
Des poursuites peuvent être intentées contre le garant s'il y a défaut de respecter l'engagement ou s'il communique des renseignements faux ou trompeurs.	
L'accès aux renseignements fournis est réservé aux personnes autorisées en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2-1). Ces renseignements peuvent être utilisés à des fins de recherche ou d'évaluation. Le ministère peut vérifier ou faire vérifier auprès de tiers l'exactitude des renseignements fournis et communiquer un renseignement recueilli dans le cadre de la présente demande aux autorités canadiennes de l'immigration et aux organismes publics québécois si cette communication est nécessaire à l'application d'une loi au Québec. Le ministère peut remettre une copie du présent engagement aux personnes parrainées visées.	
La personne morale reconnaît avoir pris connaissance des renseignements contenus dans ce formulaire et comprendre la nature et la portée de l'engagement qui la lie aux personnes visées par le présent engagement. En conséquence :	
1. La personne morale s'engage à subvenir, pendant toute la durée de l'engagement, aux besoins essentiels de ces personnes, tels qu'établis à l'annexe C du Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers (R.R.Q., 1981, c. M-23.1, r. 2).	
2. La personne morale s'engage à assurer l'accueil et à fournir de l'aide pour l'établissement des personnes en faveur de qui l'engagement est souscrit, y compris l'accueil dans la région ou la localité d'établissement, les renseignements sur la société et la culture du Québec de même que les services de consultation nécessaires pour l'intégration au Québec et l'aide pour la recherche d'un emploi.	
3. La personne morale s'engage à rembourser au gouvernement du Québec toute somme que ce dernier accorderait, à titre de prestations spéciales ou d'aide financière de dernier recours, à ces personnes, conformément à la Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale (L.R.Q., c. S-32.001).	
4. La personne morale s'engage également à rembourser au gouvernement de toute province du Canada le montant des prestations spéciales, des prestations d'aide financière de dernier recours ou autres prestations de même nature qu'il accorderait à ces mêmes personnes.	
La personne morale déclare que les renseignements contenus dans ce formulaire et dans les pièces qui y sont jointes sont complets et exacts.	
En foi de quoi, la personne morale _____	
dûment représentée aux fins de la présente par _____	
comme en fait foi la résolution du Conseil d'administration en date du _____	
et ci-annexée, s'est engagée le _____	
année / mois / jour	
_____ Nom du représentant de la personne morale	_____ Signature
ACCEPTATION DE L'ENGAGEMENT (RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)	
Nom du fonctionnaire autorisé _____	
Signature _____	
année / mois / jour	

»